

Le profil de baignade a pour but de recenser les sources de pollution susceptibles d'affecter la qualité des eaux et de définir les mesures à mettre en œuvre pour les réduire. Il définit les mesures de gestion visant à protéger la santé des baigneurs. Il définit un programme d'actions pour les collectivités ou organismes responsables des ouvrages et installations à l'origine du risque de pollution

CARACTERISTIQUES DE LA BAINNADE DE LA PAREE

Personne responsable de l'eau de baignade : M. le Maire de Brétignolles-sur-Mer

Période de surveillance : du 03/07/2021 au 31/08/2021

Heures de surveillance : de 12h à 19h

Activités : baignade, pêche à pied, zone d'évolution pour la voile légère

Animaux interdits y compris les chevaux du 1^{er} juin au 30 septembre

Plage inaccessible à marée haute



QUALITE DE L'EAU DE BAINNADE

Année	2017	2018	2019	2020
Classement directive 76/160/CEE	A	A	A	B
Classement directive 2006/7/CE	Excellent	Excellent	Excellent	Bon

Aucun épisode de contamination et aucune fermeture de baignade ces 4 dernières années

INVENTAIRE DES SOURCES DE CONTAMINATION ET DE POLLUTION

Principales sources de pollution :

Sources majeures :

Postes de relevage des eaux usées en situation accidentelle (surverse)

Ruisseau de la Parée lors de très fortes pluies

Source moyenne :

Rejets d'eaux pluviales lors de pluies de forte intensité

Sources mineures :

Activités estivales

Agriculture

Déjections animales (domestiques et sauvages)

Légende

- Bande de 1km
- Zone d'influence de la plage de la Parée
- Poste de relevage
- Fosse



ACTIONS MISES EN ŒUVRE PAR LA COMMUNE

➤ **MISE EN PLACE DE MESURE DE PROCESSUS D'ALERTE ET DE GESTION ACTIVE EN CAS DE POLLUTION**

- Tenue d'un cahier de baignade : observation et analyse des événements
- Réalisation de campagne de mesures complémentaires lors des événements pluviaux intenses
- Assainissement collectif : poursuite des contrôles de branchements et suivi du poste de relevage de la Parée : étude en cours pour mise en place d'un détecteur de surverse et débitmètre

En cas d'observation d'une pollution et pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la mairie de Brétignolles sur Mer (02.51.22.46.00)